

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **10 janvier 2011**

Délibération n° 2011-1973

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Oullins

objet : Pôle multimodal de la Saulaie - Mail Semard - Ouverture de la concertation préalable

service : Direction de la voirie

Rapporteur : Monsieur Vesco

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : jeudi 30 décembre 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 12 janvier 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabert, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Galliano, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert Y., Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Meunier, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mmes Palreja, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Bernard R. (pouvoir à Mme Gelas), Appell (pouvoir à Mme Pédrini), Chabrier (pouvoir à M. Nissanian), Cochet (pouvoir à M. Petit), Ferraro (pouvoir à M. Serres), Fournel (pouvoir à M. Touléron), Genin (pouvoir à Mme Bailly-Maitre), Mme Ghemri (pouvoir à M. Plazzi), MM. Lambert (pouvoir à Mme David M.), Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Mme Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Lebuhotel), MM. Sturla (pouvoir à M. Crédoz), Thévenot (pouvoir à M. Vaté), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Vurpas (pouvoir à M. Crimier).

Absents non excusés : Mme Pierron.

Séance publique du 10 janvier 2011**Délibération n° 2011-1973**

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : Oullins

objet : **Pôle multimodal de la Saulaie - Mail Semard - Ouverture de la concertation préalable**

service : Direction de la voirie

Le Conseil,

Vu le rapport du 17 décembre 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le présent rapport a pour objet d'ouvrir la procédure de concertation au titre des articles L 300-2 et R 300-1 du code de l'urbanisme pour le projet de création du Mail Semard desservant le futur pôle multimodal dans le quartier de la Saulaie à Oullins.

La Communauté urbaine s'est engagée dans le projet de construction du pôle d'échanges multimodal d'Oullins - La Saulaie inscrit dans le contrat de projets Etat-Région 2007-2013.

Ce projet s'inscrit dans la requalification de l'entrée ouest de l'agglomération avec la perspective de la réalisation d'un bouclage du périphérique de l'agglomération.

Le Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (Sytral) a inscrit dans son plan de mandat le prolongement de la ligne B du métro sur le site de la Saulaie à Oullins. Ce prolongement, depuis Gerland, conduit à la réalisation d'un pôle d'échanges dans le quartier de la Saulaie, qui doit être mis en service en 2013.

La mise en service de ce pôle d'échanges va accroître le trafic de véhicules sur la rue Semard le desservant et augmenter le risque de stockage de véhicules sur un passage à niveau déjà classé dangereux. En conséquence, ce passage à niveau sera supprimé dans les délais les plus brefs.

Cette suppression de passage à niveau implique la création anticipée d'une voie nouvelle dite Mail Semard passant sous voies ferrées.

Les objectifs poursuivis sont les suivants :

- créer un lien transversal interquartier entre le quartier de la Saulaie et le centre ville,
- offrir une large place aux modes doux dans la continuité de la VN Nord - Sud,
- améliorer la desserte du futur pôle multimodal notamment en matière de transports en commun.

Cette opération est inscrite à la programmation pluriannuelle d'investissements dans le cadre de la politique : C11 - Faire de l'environnement un moteur du développement - Développer la mobilité pour tous, en respectant l'environnement - Encourager l'usage des transports en commun.

Par sa nature et son montant, il est proposé que cette opération fasse l'objet d'une concertation préalable.

La procédure se déroulera selon les modalités suivantes :

- la concertation se déroulera du lundi 24 janvier au vendredi 25 février 2011,

- un dossier de concertation sera mis à la disposition du public aux heures habituelles d'ouverture :

- . à la mairie d'Oullins,
- . à la Communauté urbaine de Lyon.

Ce dossier comprendra notamment :

- le rappel du contexte général de l'opération,
- le rappel des objectifs du Mail Semard,
- un cahier destiné à recueillir les observations du public.

Ce dossier pourra en tant que de besoin, être complété par des éléments d'informations supplémentaires pendant toute la période de concertation.

Un avis administratif annonçant le début de la concertation sera affiché aux emplacements réservés aux publications officielles à la Communauté urbaine de Lyon et en mairie d'Oullins.

Un avis sera, par ailleurs, publié dans au moins deux journaux locaux afin d'informer la population de ce projet et de la tenue de cette concertation en précisant les dates de début et de clôture.

A l'issue de la concertation, il sera rendu compte du bilan de celle-ci par délibération du conseil de Communauté ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve les objectifs poursuivis par la réalisation du Mail Séward dans le cadre de la création du pôle multimodal de la Saulaie sur la commune d'Oullins.

2° - Donne son accord sur les modalités d'ouverture de la concertation préalable dudit projet dont le bilan sera également soumis à délibération.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 12 janvier 2011.